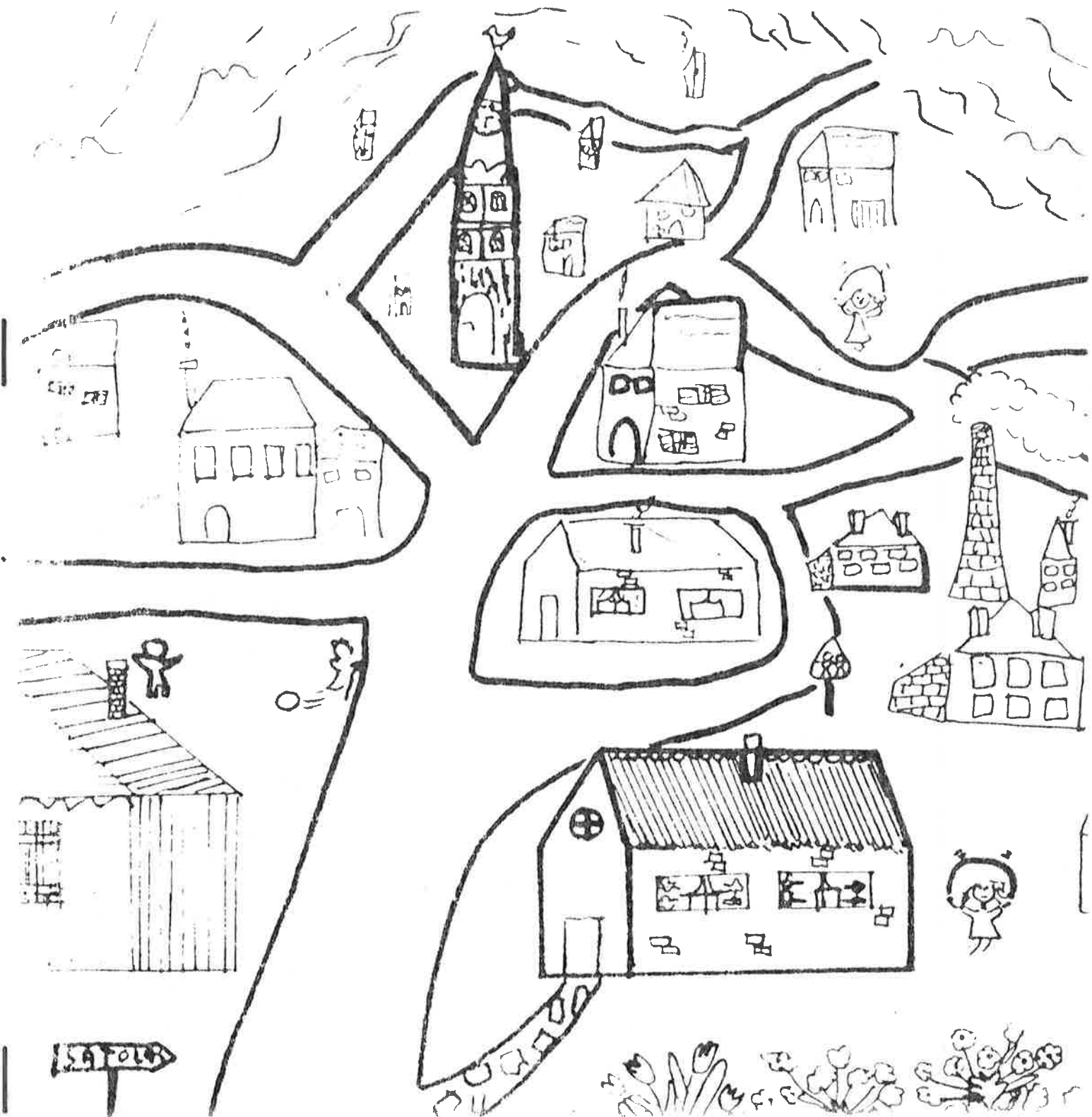


# LECHO · des Lurons



# SOMMAIRE

EDITORIAL	1
LE CONSEIL MUNICIPAL	2
LES COMMISSIONS	3
FINANCES	4
URBANISME	5
VOIRIE	6
AFFAIRES SCOLAIRES	7
COMITE DES FETES	8
CALENDRIER DES FETES	9
A. D. M. R.	10
BASKET CLUB	11
AMICALE BOULES	12
CHASSE	13
LES DAUPHINS ARGENTES	14
ATHLETIQUE CLUB de SATOLAS FOOTBALL	15
LOISIRS ET CULTURE	16
SAPEURS POMPIERS	17
SOU DES ECOLES	18
VIE PAROISSIALE	19
DON DU SANG - CROIX ROUGE	20
JOIES ET PEINES	21
LES SERVICES	22
LES COMMERCANTS ET ARTISANS DE NOTRE COMMUNE	23
LES PIECES ADMINISTRATIVES	24
PLAN DE LA COMMUNE	25

## EDITORIAL

Comme promis, voici le premier bulletin municipal qui est un reflet de la vie de la commune de SATOLAS.

Tous les articles ont été écrits par les responsables des commissions municipales et les présidents d'associations pour vous informer de leurs réalisations et de leurs espoirs pour 1984.

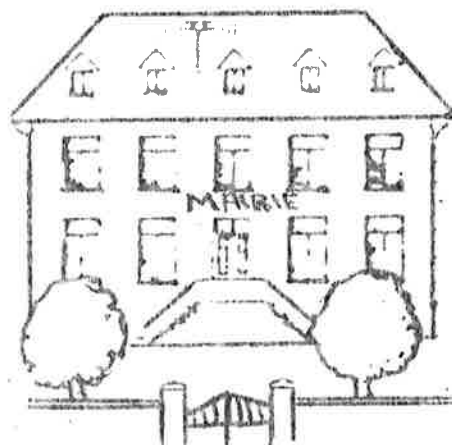
Le développement de notre commune oblige la municipalité à mettre en place les équipements nécessaires; les moyens financiers limités ne permettent pas de résoudre tous les problèmes que souhaiteraient nos administrés. C'est pourquoi aujourd'hui, le Conseil Municipal a pris la décision de réviser le P. O. S., afin de maîtriser l'extension du village.

L'année 1983 a vu la mise en service du réservoir d'eau supplémentaire de 600 m<sup>3</sup> ainsi que la construction d'un hangar communal. Malgré tous ces investissements, nous nous attachons à ce que les impositions restent dans les limites du raisonnable par une gestion rigoureuse et l'obtention d'un maximum de subventions départementales et gouvernementales.

Je tiens à exprimer mes remerciements à tous ceux qui consacrent leur temps et leurs efforts pour que SATOLAS ET BONCE, malgré tous les soucis du moment, soit une commune vivante où il fait bon vivre.

Pour conclure, le Conseil Municipal et moi-même, souhaitons que l'année 1984 vous apporte joie, santé et bonheur ainsi que la réalisation de vos vœux les plus chers.

Le Maire, Jean BESSON



## conseil municipal

BESSON	Jean
TOGNOLI	Michel
RADIX	Emile
PIOLAT	Roland
MORELLON	Guy
ROGEMOND	Bernard
SALZET	Denise
BENEYTON	Denis
BALLEFIN	Maurice
GALEA	Yves
FOURNIER	André
MICHAILLAT	Maurice
AGOSTINI	Danielle
ROGEMOND	Jean Charles
PEVAUD	Roger

MAIRE  
PREMIER ADJOINT  
DEUXIEME ADJOINT  
TROISIEME ADJOINT

# les commissions

FINANCES : MM. GALEA, TOGNOLI, MICHAILLAT, ROGEMOND J. C.

VOIRIE : MM. ROGEMOND B, BALLEFIN, FOURNIER, PEVAUD.

BATIMENTS, ELECTRIFICATION, ECLAIRAGE PUBLIC : MM. PIOLAT, MORELLON, RADIX, BENEYTON.

SPORTS ET LOISIRS : MM. MICHAILLAT, BENEYTON, PEVAUD, ROGEMOND J. C.

AIDE SOCIALE : MMES AGOSTINI, SALZET, MM. BALLEFIN, FOURNIER.

Délégués du Préfet : MM. MORAND Maurice, DELORME Joseph, CHAVRET Michel,  
CHAVRET Jean Marie.

URBANISME : MM. TOGNOLI, GALEA, RADIX, BALLEFIN, Mme SALZET.

Commission P. O. S. : nommé par la Chambre des Métiers : RICHARD Guy  
nommé par la Chambre d'Agriculture : MORELLON Adrien

LISTES ELECTORALES : MM. BALLEFIN, TOGNOLI, ROGEMOND B, RADIX, Mme AGOSTINI.

Délégué du Préfet : M. SERVE Jean

BULLETIN D'INFORMATIONS : MM. MICHAILLAT, PEVAUD, TOGNOLI, GALEA, Mme AGOSTINI.

AFFAIRES SCOLAIRES : Mrs MICHAILLAT, PIOLAT, MORELLON, Mme AGOSTINI

\* Le premier nommé est rapporteur de la commission.

IMPOTS :

TITULAIRES

SUPPLEANTS

MORELLON Guy

MORAND Maurice

SALZET Denise

SERVE Jean

MICHAILLAT Maurice

RICHARD Guy

TOGNOLI Michel

BONNE Bernard

GALEA Yves

AGOSTINI Danièle

BENEYTON Eugène ( ST LAURENT)

MICHARD Jean (COLOMBIER)

S. I. V. O. M. (Syndicat intercommunal à vacations multiples) :

TITULAIRES

SUPPLEANTS

BESSON Jean

BALLEFIN Maurice

TOGNOLI Michel

ROGEMOND Jean Charles

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA BOURBRE :

TITULAIRES

SUPPLEANTS

FOURNIER André

PEVAUD Baptiste

BALLEFIN Maurice

MORELLON Adrien

# LES FINANCES

Mais où passe notre argent ?

1983 quelques chiffres.



## Fonctionnement

Recettes 1709000 Dépenses

Produits antérieurs	251 000
Divers	
Décharge Trossier	227 000
Dotation Globale Fonctionn <sup>t</sup>	485 000
Impôts dir	124 000
Contributions directes	537 000

565 000
58 000
138 000
70 000
102 000
295 000
374 000
Voirie 12 000

Prélèvement pour Investissements

Divers  
Intérêts emprunts  
Denrées et fournit.  
Aide Sociale  
CES. Lycée. Transp<sup>t</sup> Sc

Personnel

Travaux et services

## Investissements

Recettes

Dépenses

Participations + TVA	57 000
Subventions	422 000
Prélèvement sur Fonctionn <sup>t</sup>	565 000

37 500
90 000
220 000
175 000
491 000

Remb.<sup>t</sup> capital emprunt

Hangar (total 165 000)

Réservoir d'eau (total 490 000)

Electrification

Voirie

(unité: Fr)

et tout reste à faire!

# l'urbanisme



1962	-	680 habitants sur la commune
1968	-	720 " " " "
1975	-	790 " " " "
Avril 81		PLAN D'OCCUPATION DES SOLS APPROUVE
1982	-	880 habitants sur la commune
1984	-	prévisions : 1080 habitants

- de 1962 à 1982 : 200 habitants en 20 ans
- de 1982 à 1984 : 200 habitants en 2 ans  
=====

Ces 200 nouveaux habitants proviennent de 61 PERMIS DE CONSTRUIRE dont 42 PERMIS sur 3 LOTISSEMENTS

La surface constructible du P.O.S. d'avril 81 est de 54 hectares soit une capacité d'accueil théorique de 502 logements à raison de 4 personnes en moyenne par habitation : 2000 HABITANTS SUPPLEMENTAIRES POSSIBLES

Première répercussion de cette arrivée massive de nouveaux habitants : pour la rentrée 1984 1 classe maternelle supplémentaire à ouvrir.

FALLAIT-IL ATTENDRE LES AUTRES PROBLEMES QUI N'ALLAIENT PAS MANQUER DE SE POSER ?

Equipements insuffisants - peu de commerces - école trop petite - pas de tout-à-l'égoût -

FALLAIT-IL LAISSER SATOLAS DEVENIR UNE COMMUNE DORTOIR ?

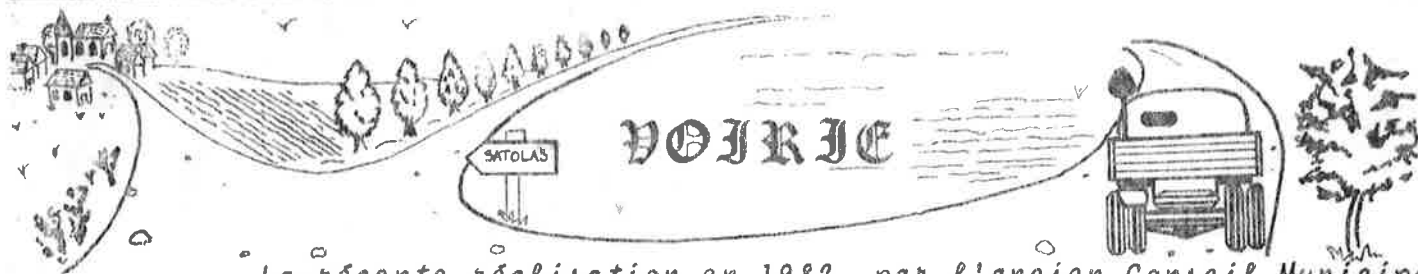
FALLAIT-IL ENFIN, LAISSER SE CREER LA PLUS MAUVAISE DES SITUATIONS QUI CONSISTE A COLMATER LES BRECHES D'UN DESEQUILIBRE SANS CESSER GRANDISSANT ENTRE LE NOMBRE D'HABITANTS ET LES EQUIPEMENTS QU'ILS SONT EN DROIT D'ATTENDRE ?

Notre réponse d'élus conscients de leur responsabilité est d'avoir demandé LA REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Cette révision va durer un an selon une procédure réglementaire dont vous serez tenus informés.

Notre intention est d'avoir un P.O.S. qui nous permette de maîtriser l'évolution de notre commune, en respectant les droits de tous et, au mieux, les intérêts de chacun des habitants.

Ceci, dans l'objectif de conserver à notre village son caractère rural.



La récente réalisation en 1982, par l'ancien Conseil Municipal, d'un nouveau réservoir d'eau de 800 m<sup>3</sup> portant la réserve totale à 1000 m<sup>3</sup> permettra d'avoir moins de difficultés lors des années sèches.

La Commune ayant un réseau routier relativement étendu (environ 23 kms) la Commission des Routes s'est donné comme objectif d'entretenir en priorité les tronçons les plus endommagés.

Si le budget de la Commune permettait de recouvrir nos routes d'enrobé (revêtement noir), nul ne s'en plaindrait. Le nombre croissant d'habitants nécessitera dans un avenir proche la réalisation d'un réseau de tout à l'égout, à ce moment là, la création de ce dernier détruirait un revêtement fort coûteux. Alors patience !...

### REALISATIONS 1983

#### - VOIE COMMUNALE N° 2 reliant GRENAV à PONT DE CHERUY

Exécution d'un caniveau, d'une tranchée absorbante, d'un puits perdu et revêtement refait. Tout cela au BAS-BONCE.

Toujours sur la même voie mais en bas du village, de la route départementale 124 au lotissement "Le Pré de la Fontaine", exécution de trois puits perdus, d'une tranchée absorbante, reprise de la chaussée, scarification défonçage et nivelage, mise en forme et bi-couche (revêtement). Une inclinaison de la chaussée a été nécessaire sur une certaine distance (écoulement eaux pluviales). L'angle du lotissement "Le Pré de la Fontaine" a été coupé afin d'améliorer la visibilité dans le croisement.

#### - VOIE COMMUNALE N° 8 reliant GRENAV au hameau du CHAFFARD

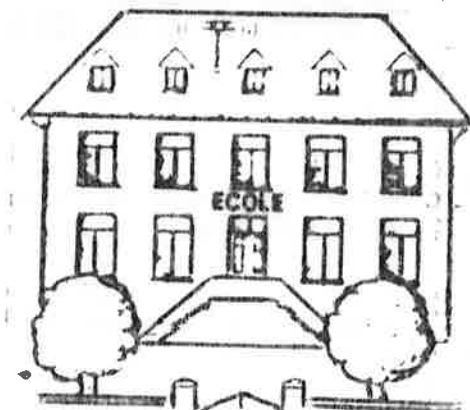
L'inclinaison de la chaussée au niveau des premières maisons du hameau a été changée, plus une scarification, une mise en forme et bi-couche.

#### - AU VILLAGE du Bar-Tabac au croisement de l'Eglise, était prévu la pose d'un caniveau. Ces travaux n'ont pu être exécutés car les tuyaux des égouts existants n'étaient pas assez enterrés. Suite à cet aléa, le coût des travaux dépasse notre budget ; l'exécution se fera au printemps

La Commission des Routes a refusé la réception de ces travaux les jugeant de mauvaise qualité. Suite à cela la SOCIETE CHIMIQUE DE LA ROUTE a repris les tronçons jugés non conformes et ceci sans frais supplémentaires.



# ECOLE



## 1) GENERALITES SUR NOTRE ECOLE

Les Ecoles de la Commune, sous la direction de Madame DURAND, accueillent 117 enfants, filles et garçons, répartis en 4 classes primaires et 1 maternelle.

MATERNELLE	:	Monsieur LAGNEUX	Alain
COURS PREPARATOIRE	:	Madame VERNAISON	Andrée
COURS ELEMENTAIRE 1 - COURS ELEMENTAIRE 2	:	Monsieur NAMEUR	Pierre
COURS ELEMENTAIRE 2 - COURS MOYEN 1	:	Madame DEVIE	Nicole
COURS MOYEN 1 - COURS MOYEN 2	:	Madame DURAND	Lucienne

25 enfants n'ont pu être scolarisés cette année et sont inscrits sur une liste d'attente :

- 20 sont nés en 1980
- 5 en 1981 (de janvier à fin mars)

## 2) SUBVENTIONS MUNICIPALES

	<u>Par élève</u>	<u>Nombre d'élèves</u>
- Ecole Primaire de SATOLAS (82-83)	110 F	117
- C. E. S. Anne FRANCK (82-83)	976 F	68
- Lycée Léonard de Vinci (83-84)	1 410 F	13

## 3) INFORMATIONS

Cette année sur l'initiative de la Commission Scolaire, aidée de la bonne volonté et du courage d'une dizaine de parents d'élèves et des instituteurs, nous avons repeint les classes maternelles et la salle de la cantine en 1 week-end du mois de juin.

Ce travail nous a permis d'économiser une somme globale de 14 500 FRS qui a été utilisée pour les services scolaires suivants :

- Pose d'un chauffe-eau sous le préau,
- Pose d'un téléphone de service dans la classe de Mme DURAND,
- Achat de 2 placards de rangement pour le matériel de sport,
- Achat de livres,
- Prise en charge du coût de la piscine pour les enfants (saison 83-84).

# COMITE des FETES de SATOLAS et BONCE

Le COMITE DES FETES voyait le jour en Février 1976. Monsieur Lucien BENOIT, Maire de SATOLAS ET BONCE en a été l'instigateur. Notre Société fait partie des Associations régies par la Loi de 1901, depuis le 4 juin 1982.

Le COMITE DES FETES est composé de Membres des Sociétés locales et de membres indépendants résidants dans la Commune et désireux de participer à la vie du Comité.

Son but est de coordonner l'organisation des Fêtes locales et d'assurer la gestion du matériel.

Ce matériel, fruit du bénéfice des manifestations organisées par le Comité des Fêtes est mis à la disposition de toutes les Sociétés du village lorsqu'elles organisent une fête. Une participation est demandée pour l'utilisation du chapiteau et du podium. Les Sociétés locales ont pu apprécier à sa juste valeur l'intérêt de ce matériel.

Les habitants de la Commune ont la possibilité de louer tables et chaises pour leurs réunions de famille. Un responsable sera nommé prochainement.

En dehors de la soirée du 13 Juillet, avec bal populaire, retraite aux flambeaux et feu d'artifice (offert par la municipalité) que le Comité des Fêtes organise depuis 1977, il a dû s'occuper de plusieurs manifestations importantes :

ANNEE 1976 : Inauguration du STADE

ANNEE 1977 : Tir aux pigeons et Entrevilles à LA VERPILLIERE

ANNEE 1981 : Concert à l'Eglise et organisation du COMICE AGRICOLE. Cette dernière manifestation par son ampleur, a laissé à notre village un souvenir inoubliable.

En signe de gratitude, le 20 Février 1983, le Comité des Fêtes, déposait une plaque commémorative sur la tombe de Monsieur Lucien BENOIT, son regretté fondateur et Président d'Honneur.

Chaque année, lors de l'Assemblée Générale, un calendrier des Fêtes est dressé (ci-joint) et un nouveau bureau est nommé; en voici ci-dessous la composition :

Président d'Honneur  
Président Actif  
Vice-Présidents

Trésorier  
Trésorière-Adjointe  
Secrétaire  
Secrétaire Adjointe

BESSON Jean (Maire)  
BONNE Bernard  
TOGNOLI Michel  
AGOSTINI François  
GENEVAY Gilbert  
SCHEDLER Simone  
BESSON Solange  
BONNE Marie Claude

MEMBRES DU BUREAU  
BALLEFIN Maurice  
BENEYTON Denis  
CHAVRET Michel  
DAPZOL Palme  
MARION Alain  
PIOLAT André  
PIOLAT Jeannine  
PIOLAT Roland  
SADIN André  
DUCHOSAL René

Autres MEMBRES : BALLEFIN Robert, MORELLON Adrien, BESSON Gabriel, ROGEMOND Bernard, TERRIER Hélène, TRUCHET Marcel, BIANCO Marcel, NARDY Anna, GOSSON Edmond, CHAVRET Ghyslaine, LEGROS Michel, DUCHENE Jacques, CADOT Joseph, FOURNIER André, MARCELLO Blaise.

# CALENDRIER DES FETES 1984

**SATOLAS**  
ET  
**BONCE**

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
D 1	S 4 } Vogue de la	S 3	D 1
J 5 Tirage des rois Dauphins Argentés	D 5 } St Blaise	D 4	S 7 Soirée dansante Foot
S 7 Tirage des rois Pompiers	S 11	S 10 Bal Foot	D 8
Vente de galettes L et C	D 12	D 11	S 14
D 8	S 18	S 17	D 15
S 14	D 19	D 18	S 21
D 15	S 25	S 24	D 22 Coupe des Lurons 16 Q Boules
S 21	D 26	D 26	L 23
D 22		S 31	S 28 } Tournoi
S 28			D 29 } Basket
D 29			
M A I	J U I N	J U I L L E T	A O U T
Ma 1	S 2 Qualificatif Pastis 32 Q Boules	D 1 Pétanque Pompiers	S 4 } Vogue
S 5 Soirée choucroute Basket	D 3	S 7	D 5
D 6	S 9 } Tournoi	D 8	L 6 Foire
S 12 Ch Charron 32 D Boules	D 10 } Foot	V 13 Bal Populaire Feu Artifice C des F	S 11
D 13 Animation Vente Dauphins Argentés	L 11	S 14	D 12
S 19	S 16 Assemblée Générale Foot	D 15	L 13 Challenge DAINA 16 Q Boules
D 20	D 17	S 21 Coupe Municipalité 64 D Boules	M 15
S 26 Concert L et C	S 23	D 22	S 18
D 27	D 24 Fête des Ecoles S des E	S 28	D 19
J 31	S 30	D 29 Pétanque Foot	S 25
			D 26
S E P T E M B R E	O C T O B R E	N O V E M B R E	D E C E M B R E
S 1	S 6	J 1	S 1
D 2 Ch J Sadin 64 Y a Y C. Filleux 32 D Boules	D 7	S 3	D 2 Exposition Vente D A
S 8	S 13	D 4	S 8
D 9	D 14	S 10	D 9
S 15	S 20	D 11	S 15
D 16 Ping-Pong L et C	D 21	S 17	D 16
S 22	S 27	D 18	S 22
D 23	D 28	S 24	D 23
S 29		D 25	Ma 25
D 30			S 29
			D 30

# A D M R



L'Association A.D.M.R. a pour but de répondre à tous les besoins des personnes âgées, de les soutenir dans leur isolement et de permettre leur maintien à domicile.

Le coût des heures d'aide ménagère est financé à 90 % par les Caisses de retraite des personnes aidées qui donc ne paient qu'une participation minime variant en fonction de leurs ressources.

Les Subventions du Conseil Général, de la Fédération Départementale et de la Municipalité sont indispensables pour assurer une gestion saine et notamment permettre les dépannages d'urgence sans attendre les accords de prises en charges des Caisses, (ou en cas de refus de ces dernières).

L'A.D.M.R. est une association régie par la loi de 1901. Elle regroupe les Communes de GRENAV et SATOLAS et dépend directement de la Fédération Départementale d'Aide à Domicile.

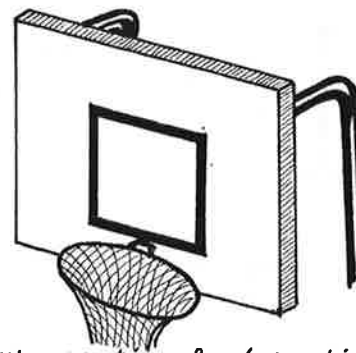
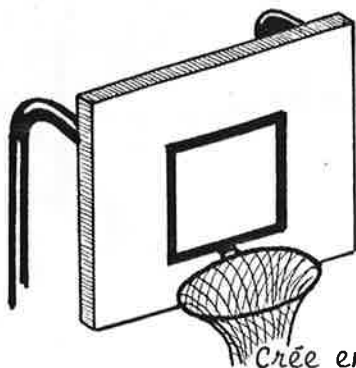
Elle est composée :

* d'un Président	Mr VERNICE à SATOLAS	tel : (74) 94 21 34
d'une Vice Présidente	Mme BULOT à GRENAV	
d'une Trésorière	Mme BOURGEY à GRENAV	tel : (7) 820 88 73
d'une Trésorière Adjointe	Mme LALICHE à SATOLAS	tel : (74) 90 23 70
d'une Secrétaire	Mme VERGNAIS à GRENAV	tel : (7) 840 88 51
d'un Secrétaire Adjoint	Mr GONSE à SATOLAS	tel : (74) 90 25 19

Toutes ces personnes sont bénévoles

\* des aides ménagères employées à temps partiel et payées par l'Association.  
Actuellement 1 Aide Ménagère qui travaille sur SATOLAS intervient chez 3 personnes âgées.

Les personnes aidées sont essentiellement des retraités qui, après constitution d'un dossier se voient attribuer un certain nombre d'heures d'aide ménagère en fonction de la Caisse de Retraite dont elles dépendent, de leur état de santé et de leurs ressources.



Créé en 1976, le BASKET CLUB s'est donné pour vocation la formation des jeunes. La pratique de ce sport demande en effet, outre des qualités physiques, une grande maîtrise de soi et ce, afin d'acquérir coordination et technique, base essentielle d'une bonne pratique de cette discipline.

Notre Club presque uniquement féminin joue en Fédération Française de Basket et compte actuellement 39 licenciés joueurs qui se répartissent ainsi :

- 1 Equipe *POUSSINES*, entraînée par Laurence et Ghislaine CHAVRET
- 1 Equipe *BENJAMINES*, entraînée par Corinne AGOSTINI
- 1 Equipe *MINIMES*, entraînée par Martine SADIN
- 1 Equipe *SENIORS*, entraînée par Béatrice GIRARD

Notons que notre Equipe *SENIORS* par sa bonne place en Honneur la saison dernière accède cette année à la catégorie Excellence. C'est pourquoi aussi nous invitons toute la jeunesse intéressée par ce sport à venir se joindre à nous.

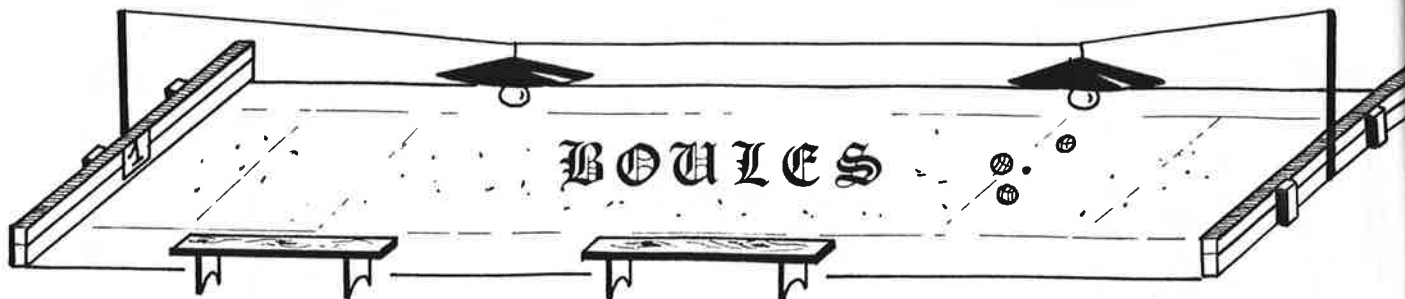
Les Equipes auront besoin de vous, Spectateurs, qui par vos encouragements et vos applaudissements contribuerez à leurs victoires.

Enfin et bien sûr par sa soirée "choucroute", son tournoi d'avril (2 Jours) sa participation aux manifestations locales le BASKET CLUB contribue activement à la vie de la commune.

L'apport d'une subvention municipale et les excédents de la soirée "Choucroute" et du tournoi maintiennent la Société en bonne santé.

La Composition du Bureau est la suivante :

Présidente	PIOLAT	Jeannine	Tel : (74) 90 21 78
Vice Présidents	AGOSTINI	Laurent	
	GENEVAY	Gilbert	
	MORELLON	Chantal	
Secrétaire	CHAVRET	Ghislaine	Tel : (74) 90 24 78
Secrétaire Adjointe	SADIN	Jolïlle	
Trésorière	SADIN	Maryse	
Trésorière Adjointe	LEGROS	Hélène	



Née en 1976 des cendres de la boule des platanes et de celles des lurons, elle avoue aujourd'hui une parfaite maturité.

L'Amicale Boule compte soixante cinq adhérents et ses concours très prisés attirent les fervents de la lyonnaise de tous azimuts.

La création du boulodrome a permis cette année aux dirigeants d'organiser un 64 doublettes dont la réussite a été totale.

#### COMPOSITION DU BUREAU

Présidents d'Honneur	BESSON	Jean
	DUCHOSAL	René
	PIOLAT	André
Président Actif	SADIN	André
Vice Président	NEMOZ	Roger
Trésorier	CADOT	Joseph
Secrétaire	NEMOZ	Alain

#### NOMBRE DE JEUX DE BOULES

16 Jeux Municipaux

4 Jeux Privés

#### PRINCIPAUX RESULTATS DE NOS EQUIPES EN 1983

\* Qualification d'une équipe quadrette pour le fédéral du championnat de France (Mrs CADOT, CHAVRET, NEMOZ, SADIN).

\* 4 Concours remportés par différents adhérents.

#### CALENDRIER DES CONCOURS 84 Voir Calendrier des Fêtes

\* Un concours entre sociétaires aura lieu en mars, mais la date précise n'a pas encore été déterminée.



# chasse

Cette Association Communale de Chasse agréée est composée de six membres au moins : un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Trésorier et deux non chasseurs.

Le financement est fait par le rapport de cartes de chasse que chacun paie en fonction de sa catégorie et sert également aux frais de fonctionnement. Cet argent est investi dans l'achat de gibiers différents : lièvres, perdrix, faisans, lapins.

Nous organisons deux lâchers de faisans de tir avec cartes d'invitations qui ont lieu chaque année. Cette saison a été déplorable et ce, en raison des intempéries du printemps et à la sécheresse de l'été.

Nous sommes une équipe où règne l'amitié et chacun essaye de faire de son mieux pour que tout réussisse au sein de celle-ci.

-----

## COMPOSITION DU BUREAU

Président	PIOLAT	André
Vice-Président	DUCHOSAL	René
Trésorier	ANDRIEUX	Michel
Secrétaire	GOSSON	Edmond
Non Chasseurs	MORELLON	Guy
	CHAVRET	Jean
Gardes Particuliers	MARCELLO	Blas
	POMMIER	Georges
	JOUVENET	Louis

# Les Dauphins Argentés

L'Association fondée et dénommée club "LES DAUPHINS ARGENTES", journal officiel n° 2593 du 11 juillet 1978, a pour but d'assurer aux personnes âgées de la commune, retraitées, pré-retraitées, personnes veuves ou divorcées judiciairement, le moyen de se rencontrer, d'organiser leur vie afin de leur procurer détente, loisirs, aide.

L'Association à son siège chez Mme DAPZOL Palme tel : (74) 94 20 99, Cidex 133 - Le Chaffard - SATOLAS ET BONCE - 38290 LA VERPILLIERE.

Elle compte 76 adhérents sous l'impulsion d'un bureau très actif dirigé avec amour par sa Présidente, Mme DAPZOL P. qui en est la fondatrice.

Le Club a de multiples activités :

- UNE ASSEMBLEE GENERALE qui se tient tous les ans au mois d'octobre.
- LES REUNIONS MENSUELLES le 1er jeudi de chaque mois (sans exception) qui ont pour but de créer une chaîne d'amitié et se déroulent dans l'ancienne école du Chaffard offerte gracieusement par la municipalité (salle polyvalente).
- LES ANNIVERSAIRES y sont souhaités tous les mois dans une ambiance extraordinaire au milieu d'activités diverses. Nos anciens sont spécialement choyés au mois de décembre ; dans une prose attachante aidés en cela par Mme DURAND Directrice de l'Ecole, les enfants de sa classe adressent à leurs aînés des vœux respectueux. Des boîtes de chocolats sont ensuite distribuées à chaque adhérent. La doyenne du club, Mme PIOT M. qui a fêté cette année ses 93 ans a passé la journée du 22 juin entourée de plusieurs membres du club à l'occasion de son anniversaire, avec gâteaux et fleurs comme il se doit. Une voiture bénévole va la chercher toutes les fois qu'elle le désire pour passer quelques heures parmi nous tous.
- LES VOYAGES-REPAS-SPECTACLES sont très appréciés par les membres du club.
  - 17/03/83 - repas entièrement gratuit, offert par le Club au restaurant "LE BOIS JOLI à SAINT HILAIRE DE BRENS;
  - 09/04/83 - Journée choucroute en grande partie financée par le Club.
  - 04/06/83 - Voyage à COURMAVEUR en vallée d'AOSTE;
  - 23/07/83 - Voyage dans le BEAUJOLAIS
  - 20/08/83 - Voyage en HAUTE-SAVOIE
  - 17/09/83 - Voyage à ARS et visite du Musée de l'Automobile à ROCHETAILLEE
  - 22/10/83 - ASSEMBLEE GENERALE, suivie d'un repas chez ZANONI Le Chaffard.
  - 23/10/83 - CYNODROME de SATOLAS, démonstration de courses de lévriers suivie d'un goûter offert par tous les dirigeants du RACING CLUB RHODANIEN et de Mr et Mme BROUET.
  - 06/11/83 - Journée récréative à la BOURSE DU TRAVAIL de LYON avec JACK LANTIER.

les absences sont rares lors de ces balades où la mélancolie est exclue. Le rôle du Club ne s'arrête pas seulement aux loisirs, l'un des commandements majeurs veut que les malades ou adhérents éloignés de la commune ne soient pas oubliés. Des visites leurs sont faites et le bonheur partagé qui en résulte prouve la nécessité de l'action.

RESSOURCES : une subvention de 1 100 FRS par an versée par la commune, une première VENTE-EXPOSITION début décembre, une Seconde au mois de mai avec animations, les nombreux dons des adhérents et autres et une cotisation annuelle de 25 FRS de tous les adhérents.

COMPOSITION DU BUREAU : PRESIDENTE : Mme DAPZOL P., VICE-PRESIDENT : Mr FAVRE, TRESORIERE : Melle NARDY A., SECRETAIRE : Mme GAUTHIER L, SECRETAIRE ADJOINTE : Melle CELLIER O.

MEMBRES DU BUREAU : Mr BIANCO M., Mr GUICHERD A., Mr CHAVRET A., Mr COUDERT U., Mr RADIX F., Mme TRUCHET I., Mme VILLARD B., Mme CISSAC CH.

ANIMATRICES : Mme SALZET D., Mme GOMEZ B., Mme TRUCHET S.





C'est en 1971, à la demande de Monsieur Lucien Benoit, nouvellement élu Maire que fut créé l'ATHLETIQUE CLUB DE SATOLAS FOOTBALL. A l'origine on trouve Monsieur Marius Pommier, président pendant dix ans et Monsieur Christian Million, alors directeur d'école à Satolas et Bonce, que le club remercie vivement pour son dévouement au service des jeunes et du football.

Le 1er mai 1976 fut inauguré un magnifique terrain que jalouse beaucoup de clubs voisins. Les vestiaires sont venus compléter l'équipement l'année suivante. Nous remercions la municipalité et l'ensemble des habitants de la commune pour ce bel outil, sans oublier Monsieur Baptiste Peyayd qui pendant cinq années a mis un terrain à la disposition du club pour lui permettre de démarrer.

Le club regroupe actuellement 4 équipes :

- deux équipes seniors qui évoluent respectivement en 4ème et 5ème série et qui sont entraînées par Emile Terrier joueur senior.
- deux équipes poussins et pupilles à sept. Ces jeunes sont conseillés et formés par Monsieur le Docteur Cao, qui se dévoue le mercredi après-midi pour leur enseigner les premières armes du football.

En juin 1983, une équipe juniors a été engagée et confiée à Monsieur Roger Granger, aussi ce n'est pas sans regret que devant un effectif trop limité nous avons dû déclarer forfait. Le club souhaite un effectif plus important tant et surtout au niveau des jeunes (minimes, cadets, juniors) qu'au niveau des seniors. Nous faisons donc appel à tous ceux qui voudraient participer à la vie du club : responsables, accompagnateurs, joueurs ; renseignements auprès des dirigeants.

Le Bureau se compose de :

Président d'honneur	Mr Besson Jean
Président d'honneur et conseiller	Mr Pommier Marius
Président actif	Mr Beneyton Denis TEL : 90/23/61
Vice-Président	Mr Duchosal René
Secrétaire	Mr Rogemond Bernard TEL : 90/24/93
Secrétaires adjoints	Mr Andrieux Michel
	Mr André Patrice
Trésorière	Mme Terrier Hélène
Trésoriers adjoints	Mr Besson Gabriel
	Mr Genillon André

# Loisirs et Culture



CONNAISSEZ-VOUS

L'ASSOCIATION

LOISIRS et CULTURE

Peut-être pas ?

C'est une Association qui fut fondée dans le but principal de créer une BIBLIOTHEQUE sur la commune.

Une modeste BIBLIOTHEQUE que la Mairie hébergea jusqu'à fin 1983, dans la salle du Conseil.

Depuis peu, un nouveau local, place de la Mairie, nous permet de vous accueillir dans des conditions plus agréables.

Pour une cotisation de 15 F par an et par famille, vous disposez d'un choix de livres plus intéressant et plus varié.

Quelle est l'origine des livres ? Tout d'abord, environ 300 livres prêtés par la Bibliothèque Centrale de Grenoble ; ensuite, de nombreux volumes provenant soit de dons, soit d'achats effectués régulièrement par l'Association.



ceci, c'est la CULTURE...!  
mais pour les LOISIRS.....

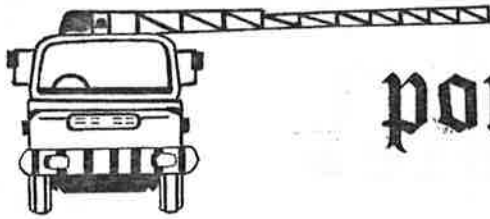
Une ENORME activité sportive.....

Des ballades à VELO, le dimanche matin - du YOGA le lundi soir - de la GYM, chaque semaine, matin ou soir - du VOLLEY "pépère" le vendredi soir - de temps en temps, une randonnée pédestre - un SUPER TOURNOI de PING-PONG en septembre.

Nous essayons également, dans la mesure de nos moyens financiers, d'organiser un CONCERT ANNUEL en l'Eglise St Pierre et St Blaise de Satolas une SORTIE THEATRE pour les enfants de l'Ecole primaire.

Pour tous renseignements, s'adresser

- à la BIBLIOTHEQUE (heures de permanences: mardi de 16h30 à 18 heures et samedi de 10 h à 12 heures)
- ou téléphoniquement à Mme SCHEDLER - Le David - 90.21.13



# pompiers



Afin de garantir la protection des personnes et des biens, la Commune assure l'entretien d'un corps de Sapeurs Pompiers bénévoles de première intervention qui, comme son nom l'indique, intervient sur tous sinistres moyens et lorsque celui-ci prend trop d'importance, notamment lors d'accidents de la route avec blessés, fait appel au Centre de Secours de PONT DE CHERUY afin d'évacuer les victimes.

Nous vous rappelons que pour tout accident grave; vous pouvez appeler directement le Centre de Secours en composant le 16 7 832 11 31 qui vous met en liaison avec la Gendarmerie de PONT DE CHERUY ou le 17 qui vous met en liaison avec la Gendarmerie de LA VERPILLIERE qui transmettra votre message.

Pour tous sinistres ou accidents, vous pouvez appeler ou faire appeler les POMPIERS de SATOLAS et BONCE par le moyen d'alarme existant (sirene) dont la commande se trouve à la porte de la Mairie "signalé par un panneau". Pour les sinistres ne nécessitant pas une intervention rapide : nid de guêpes ou de frelons, inondations de cave, etc..., vous pouvez contacter un Pompier de votre quartier dont les noms et les numéros de téléphone suivent :

## SATOLAS

- GENEVAY 90 20 42
- TRUCHET 90 24 77
- MORELLON 90 22 12
- POITEVIN 90 20 79
- SOULIER 90 25 17

## LE CHAFFARD

- FAUGERAS 94 21 22
- NEMOZ R. 94 23 29
- NEMOZ A. 94 22 92
- BOUCHARD

## BONCE : HAUT et BAS

- CHAVRET M. 90 20 87 Chef de Corps
- BALLEFIN 90 25 58
- SADIN 90 21 37
- CHAVRET R. 90 23 39
- CHAVRET M. 90 24 78
- RABIAI 90 21 12

Au point de vue matériel, un fourgon de premier secours CITROEN C 35 acheté par la Commune en 1978 avec une participation des Pompiers permet d'attaquer rapidement tous les sinistres. Il a été équipé de mousse et lance à mousse par les Sapeurs Pompiers. Un fourgon RENAULT 4/4 est également très utile pour les feux de broussailles, mais hélas très vétuste.

La Caisse de l'Amicale des Sapeurs Pompiers, alimentée par calendriers, brioches, concours de pétanque, dons, etc..., a également permis l'achat en 82 d'un matelas coquille très précieux lors d'accidents de la route pour la préparation des blessés avant l'arrivée de l'ambulance. Nous avons participé pour 30 % à l'achat de vestes de cuir, le reste financé par la Mairie et une subvention départementale.

Alors que les années précédentes la moyenne des interventions se situait aux environs de 25, déjà 39 sorties ont été comptabilisées au 15 novembre 1983. Un record dû en grande partie aux nombreuses inondations du printemps et à la grande sécheresse de l'été.

# SOU DES ECOLES

Fondé en 1905 " **LE SOU DES ECOLES** " est une des plus anciennes associations de notre commune. Il a su tout au long de son histoire s'adapter aux difficultés de la vie aussi bien dans les périodes heureuses que dans les périodes douloureuses. Et si au cours des années difficiles " **LE SOU DES ECOLES** " a pu survivre, il faut souligner que c'est grâce au dévouement, à l'amitié et au courage de chacun.

## **Son but :**

- Favoriser les loisirs intellectuels et éducatifs des enfants de la commune.
- Fournir dans la mesure de ses moyens le matériel pédagogique pour rendre l'enseignement plus attrayant et plus efficace.
- Favoriser les rapports, parents, enseignants, élèves.

## **Ses moyens :**

- D'abord la cotisation annuelle de ses membres
- Les activités organisées par l'association : Tombola, Kermesse.
- Une subvention de la municipalité

## **Ses principales activités 1982 - 1983 :**

- Pour Noël un cadeau éducatif et collectif pour chaque classe.
- Achat de matériel pédagogique et d'éducation physique.
- Financement d'un voyage en fin d'année
- Achat des prix souvenirs aux enfants partant en 6<sup>e</sup>.
- Une activité annexe mais non des moindres : l'organisation et la gestion de la cantine scolaire.

## **Ses projets :**

Etendre son activité à tous les domaines pouvant favoriser le développement de l'enfant. Déjà des contacts sont pris pour que les enfants puissent bénéficier pendant un trimestre de la piscine de CHARVIEU.

## **COMPOSITION DU BUREAU :**

<b>Président</b>	<b>Roland PIOLAT</b>	<b>Tel : 90 21 78</b>
<b>Vice Présidente</b>	<b>Marie-Claude BLANC</b>	
<b>Secrétaire</b>	<b>Marise STOLL</b>	
<b>Secrétaire adjointe</b>	<b>Michelle BAILLY</b>	
<b>Trésorier</b>	<b>Jacques DUCHENE</b>	
<b>Trésorier adjoint</b>	<b>Marc POMMIER</b>	

## **COMMISSION CANTINE SCOLAIRE :**

**Responsable**            **Nicole SEGURA**

# PAROISSE

## HORAIRE DES MESSES

Le Samedi soir à la Chapelle du CHAFFARD :

- à 18 heures en hiver
- à 19 heures à partir de Pâques

Le Dimanche à l'Eglise, à 10 heures

Une fois par mois, le Samedi soir, à l'Eglise, une messe particulière est célébrée pour les enfants. Les parents sont spécialement invités à participer à cette messe avec leurs enfants.



## CATECHISME ET FORMATION CHRETIENNE DES JEUNES

Pour cette année 1983-1984, les responsables de groupe sont :

- pour les C. E. : Melle Corinne AGOSTINI
- pour les C. M. : Mme de BELLESCIZE
- pour les 6èmes : Mme Colette BESSON
- pour les 5èmes, 4èmes etc... : P. André BARTHOULOT de COLOMBIER

- Le catéchisme des C. E. se fait en famille et les enfants se retrouvent ensemble une fois par mois, un mercredi à 10 heures.
- Les C. M. et les 6èmes ont une heure de catéchisme tous les mercredis à 10 H.
- Les jeunes, de la 5ème à la terminale se retrouvent tous les 15 jours avec ceux de COLOMBIER-SAUGNIEU, en 2 groupes :
  - a) les 5èmes et 4èmes
  - b) les 3èmes, 2èmes etc...

## REUNIONS PAROISSIALES

- Réunion générale une fois par an, au début de l'année scolaire.
- Réunion de réflexion sur la foi et la vie chrétienne : une fois par mois, de novembre à mai, à COLOMBIER, avec les paroissiens de COLOMBIER-SAUGNIEU.
- Réunion de parents pour le catéchisme : selon les besoins.
- Répétition de chants pour les célébrations :
  - le premier dimanche de chaque mois à 9 H 45
  - avant les fêtes de NOEL et de PAQUES

## FEUILLES PAROISSIALES

Une feuille paroissiale, la plupart du temps commune avec celle de COLOMBIER-SAUGNIEU, donne de temps en temps des nouvelles de la vie religieuse chez nous.

Un compte-rendu des réunions de réflexion chrétienne permet aussi à ceux qui ne peuvent pas venir à ces réunions de profiter de ce qui a été dit. Ces feuilles sont à la disposition des gens et se trouvent au fond de l'Eglise.

## Don du Sang

Depuis 10 ans à SATOLAS et BONCE, des personnes de bonne volonté font le don de leur sang pour sauver des vies humaines.

Les collectes ont lieu régulièrement trois fois par an, toujours un lundi. Les dates sont diffusées par la responsable, Madame BENOIT, à la fois dans la presse, par carte dans les boîtes aux lettres et par affichage.

Notre village grandit, nous faisons appel à tous les nouveaux habitants pour venir renforcer le nombre de nos fidèles donateurs.

---

## Croix Rouge

"PARTOUT, POUR TOUS !" telle est sa devise. Son petit insigne, croix rouge sur fond blanc est connu de tous ; les anciens prisonniers de guerre 1939-1945 se souviennent des secours apportés pendant leur détention.

Actuellement, elle continue à jouer un rôle essentiel dans les conflits armés (blessés, malades, prisonniers, réfugiés etc...). Elle participe aux secours engagés en cas de catastrophes naturelles partout dans le monde. Elle est une " bouée de secours " dans toute situation de détresse.

Elle dispose en FRANCE de 80 000 secouristes volontaires bénévoles, 45 000 postes de secours, 10 800 élèves dans ses différentes écoles de formation, de nombreux centres hospitaliers et extra-hospitaliers etc...

Ses ressources lui viennent en grande partie de ses 1.200.000 adhérents et sympathisants.

POURQUOI PAS VOUS ?

SATOLAS ET BONCE dépend du Comité local de VIENNE. La correspondante locale est :  
Madame de BELLESCIZE Cidex 161 SATOLAS et BONCE Tel : (74) 90 22 51

# - JOIES ET PEINES -

## naissances

Julien	BLANC	25	MAI	1983
Franck	MINCHELLA	14	MAI	1983
Bruno	MANIN	18	JUIN	1983

## marriages

FERREIRA	Maia Eric	-	LOMBARD	Dominique	-	14	MAI	1983
GONZALEZ	Joseph	-	GOMEZ	Béatrice	-	02	JUILLET	1983
VERGER	Serge	-	LEGALLE	Sylvie	-	02	JUILLET	1983
PELLET	Bruno	-	BOUCHARD	Éliane	-	09	JUILLET	1983
BONNE	Jean Michel	-	EYNARD	Agnès	-	16	JUILLET	1983
MAGAUD	Dominique	-	NEMOZ	Elisabeth	-	15	OCTOBRE	1983
DELPHIN	Didier	-	BICHET	Chantal	-	12	NOVEMBRE	1983
FOURNIER	Marc	-	MALGOIRE	Mireille	-	17	DECEMBRE	1983

## décès

Louise	ROGEMOND	-	06	DECEMBRE	1983
Robert	NARDY	-	30	MARS	1983
Marthe	CHAVRET	-	22	AVRIL	1983
Diégo	GALLARDO	-	15	JUILLET	1983
Charles	SERVE	-	13	OCTOBRE	1983
Antonin	CADOT	-	25	OCTOBRE	1983
Marie Jeanne	BELLARBRE	Veuve DELPHIN	-	02	NOVEMBRE 1983
Alphonse	GOUBET	-	21	NOVEMBRE	1983
Bernard	VIARD	-	29	SEPTEMBRE	1983
Rene	DELPHIN	-	05	DECEMBRE	1983

# services

MAIRIE : 90 22 97

PERMANENCES DU MAIRE : Mardi de 15 H 00 à 18 H 30  
Samedi de 9 H 00 à 11 H 00

SECRETARIAT DE MAIRIE : Lundi - Vendredi de 14 H à 16 H  
Mardi - Samedi de 9 H à 11 H  
Mardi de 14 H à 18 H 30

GENDARMERIE LA VERPILLIERE : 94 00 50 et le 17  
POMPIERS PONT DE CHERUY : 16 7 832 37 60 et le 18  
EDF-GDF PONT DE CHERUY : 16 7 832 12 99 (Service Dépannage)  
P.T.T. LA VERPILLIERE : 94 06 38  
S.D.E.I. PONT DE CHERUY : 16 7 832 12 23 (Compagnie des Eaux)  
MEDECIN : Docteur CAO : 90 26 67  
ECOLIS - Directrice Madame DURAND : 90 20 55  
EGLISE : Père DUVILLARET 16 7 832 80 13

---

## CORRESPONDANTS DE PRESSE

LE DAUPHINE..... Madame BENOIT SATOLAS Village..... 90 22 54  
LE PROGRES..... Monsieur LEGALLE SATOLAS Village..... 90 24 07

---

## HORAIRES DES CARS POUR L Y O N

S A T O L A S - L Y O N (Cars ANNEQUIN - arrêt face au Café GUICHERD)

Du LUNDI Au SAMEDI (inclus) à 6 H 55

Les MARDI - JEUDI - SAMEDI - à 12 H 25

L Y O N - S A T O L A S (arrêt LYON-PERRACHE)

Du LUNDI Au SAMEDI (inclus) à 18 H 00

Le SAMEDI à 8 H 45

PAS DE SERVICE, LES DIMANCHE ET JOURS FERIES



LES COMMERCANTS ET ARTISANS DE NOTRE COMMUNE

* BOULANGERIE-EPICERIE .....	DEVAUX	Richard	90 20 68
* CAFE-RESTAURANT .....	GUICHERD	Aimée	90 22 09
* LE CHARRON			90 20 79
* ANNIE et BERNARD			94 21 34
* Les Routiers ZANNONI			94 57 23
* FABRIQUE DE MEUBLES .....	CERVANTES	René	90 24 86
* ELECTRICITE .....	BERNARD	Jean François	90 23 91
* RABIAI	Bernard		90 21 12
* MENUISERIE .....	BONNE	Camille	90 21 28
* PLATRERIE-PEINTURE .....	CHARDOT	Yves	
* FRUITS ET LEGUMES .....	VERNAISON	Jean	90 23 82
* VERNAISON	André		94 93 20
* MECANIQUE-FRAISAGE .....	BOSLOUP	André	90 24 21
* DEPANNAGE FOURS INDUSTRIELS .....	TRAPEAU	Guy	90 23 07
* MACONNERIE .....	AGOSTINI FRERES S.A.		90 21 80
* CADOT	Joseph		94 11 60
* Usine SATOMECA (Mécanique Générale, Tournage, Fraisage)			90 24 22
* FLEURISTE .....	GOICHOT	Louis	90 21 97
* FLEURS SECHEES .....	MASSET	Lucien	90 23 09
* PLOMBERIE-ZINGUERIE-CHAUFFAGE .....	FAUGERAS	Claude	94 21 22
* GARAGE .....	POITEVIN	Richard	90 20 79
* STATION ESSENCE .....	RICHARD	Guy	94 22 07
* STATION BOUTIQUE .....	RICHARD	Josette	94 13 98
* Société SECMA (petit outillage agricole)			94 20 52
* SALON DE COIFFURE .....	SYLVIANE		94 53 65
* STOCKAGE CEREALES .....	BACCONNIER	Jean Paul	90 22 45
* RADIX Emile .....	TRANSPORTS		94 21 70

PIOLAT andré

Charcutier

94 31 83

# Comment se procurer...

## LES PIÈCES ADMINISTRATIVES

PIÈCE DÉSIRÉE	OU S'ADRESSER	PIÈCE A FOURNIR	COUT	COMMENTAIRES MODE DE RÈGLEMENT
Certificat de travail	L'employeur			Il n'a plus à être légalisé
Certificat de scolarité	Le directeur de l'école			
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille Certificat de décès		Dans les 24 h qui suivent le décès
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou carte d'identité ou certificat du praticien ou de la clinique		Dans les 24 h qui suivent la naissance Dimanche ne compte pas
* Extrait de naissance	A la mairie du lieu et date de naissance	Indiquer : nom, prénoms	Gratuit	Une enveloppe timbrée pour l'envoi
* Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer : noms, prénoms et date de mariage	Gratuit	Une enveloppe timbrée pour l'envoi
* Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms et date de décès	Gratuit	Une enveloppe timbrée pour l'envoi
Fiche d'état civil	Dans toutes les mairies	Livret de famille	Gratuit doit dater moins 10 ans	Carte d'identité nation.
Casier judiciaire	Au greffe du tribunal de grande instance, arrond. du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms date et lieu de naissance et filiation	Gratuit	Une enveloppe timbrée
Carte d'identité (valable 10 ans)	Mairie, délai de délivrance 10 jours environ	Photos récentes, 1 timbre fiscal 100 F, livret famille ou extrait naissance Attestation de domicile	Un timbre fiscal à 100 F.	
Passeport (valable 5 ans)	Mairie, délai délivrance : 3 semaines environ	Carte d'identité. Justif. domicile, 2 photos récentes Livret de famille ou extrait de naissance	Timbre fiscal à 315 F.	
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms et date du mariage	8,00 F. plus les frais affranchissement	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du domicile Période révision 1 <sup>er</sup> -9 au 31-12 de chaque année. Inscription toute l'année	Livret famille. Justif. domicile (quittance loyer ou EDF) ou carte d'ident. à la bonne adresse	Gratuit	Avoir 18 ans Nationalité Française
Copie conforme	A la mairie du domicile	Présenter l'original et la copie	Gratuit	
Certificat de vaccination	Praticien qui a effectué la vaccination	Présenter certif. origin. ou cartes de santé enfant	Gratuit	
Demande d'alignement permission de voirie	Mairie	Fournir une demande et plan de situation	Gratuit	Formulaire à prendre en mairie
Législation matérielle de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal avec carte d'identité	Gratuit	Renseig. mairie pour les cas où elle ne doit légalisée. Ex. si la signature est donnée en blanc-seing
Certificat d'hérédité	Mairie	Livret de famille de la pers. décédée et extrait d'acte de décès si le décès n'est pas porté sur le livret de famille	Gratuit	La mairie ne peut faire de certificat aux étrangers S'il existe contrat mariage testament ou donation établis par le défunt.
Permis de chasser	Délivré par le Maire aux personnes de nationalité française par le Sous-Préfet aux étrangers	Timbre fiscal du départ. du lieu de chasse. Attest. d'assur. Autorisation parents pour demandeurs âgés de 16 à 18 ans		A la perception où le permis est retiré.
Carte grise	Préfecture	Attest. non gage pour Chang' départ. Ancienne carte grise, chèque certificat de vente Enveloppe timbrée 12,20 F.	50 F. par CV pour voiture de moins 10 ans. 25 F. au-dessus 10 ans par CV Changement domicile 1 chèque de 26,00 F.	Chèque ou virement au CCP du Régisseur des Recettes de la Préfecture

\* Pour les personnes nées à l'étranger, les actes d'Etat Civil sont à demander au :

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES — Bureau de l'Etat Civil — 7, Allée de Branca — 44035 NANTES Cédex